

DECRET N° 2008- 330 DU 19 MAI 2008

portant approbation du budget Prévisionnel du
Centre d'Action Régional pour la Promotion Agricole
des Départements du Borgou et de l'Alibori
(CeRPA-BORGOU/ALIBORI) pour l'exercice 2008.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 mai 2006 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2006-582 du 02 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n° 2004-301 du 20 mai 2004 portant approbation des statuts des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 avril 2008 ;

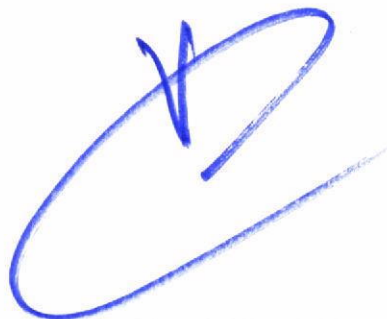
DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel du Centre Régionale pour la Promotion Agricole des Départements du Borgou et de l'Alibori (CeRPA-BORGOU/ ALIBORI) pour l'exercice 2008 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 19 mai 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Soulé Mana LAWANI.-

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche,



Roger DOVONOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MAEP 4 MEF 4 AUTRES
MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-
INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR -FDSP 02 CeRPA 6 CARDER 6
JO 1.-